

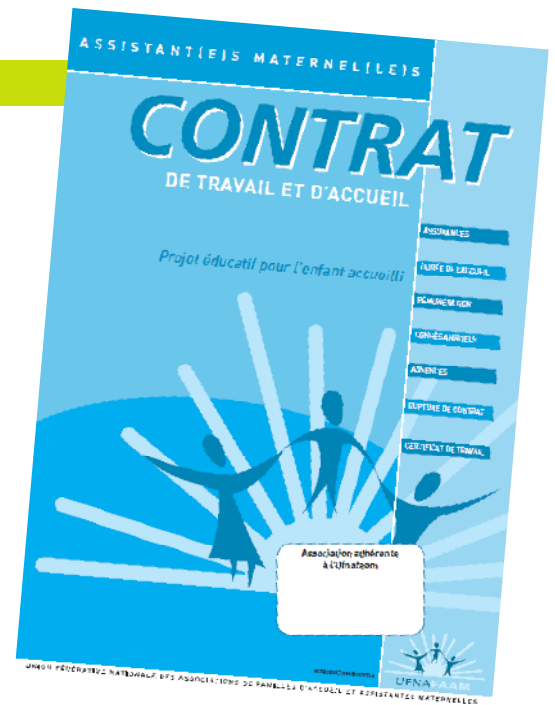
Sommaire du contrat de travail

Pages 1 à 2. Projet éducatif pour l'enfant accueilli

- | | | | |
|--------|---|--------|---|
| Page 1 | - Accueil bien préparé
- Stabilité
- Soutien de son développement
- Respect de son rythme
- Sécurité
- Environnement
- Eveil social | Page 2 | - Autonomie
- Suivi Médical
- Suivi social
- Présentation du lieu de vie
- Adaptation |
|--------|---|--------|---|

Pages 3 à 11. Contrat de travail

- Page 3 - Identités des parties - Assurances
- Page 4 - Période d'essai - Durée de l'accueil
- Page 5 - Rémunération
- Majorations
- Page 6 - Congés annuels
- Page 7 - Absences
- Jours fériés (dont journée de solidarité)
- Page 8 - Congés
- Indemnités d'entretien
- Page 9 - Rupture de contrat
- Page 10- Avenant au contrat
- Répertoire annuel des absences de l'enfant pour maladie
- Page 11- Certificat de travail
- Reçu du solde de tout compte



Pages 12 à 15. Contrat d'accueil

- Page 12 - Identités des parties - Habitudes de l'enfant - Souhaits des parents - Prévention
- Page 13 - Renseignements médicaux concernant l'enfant (vaccins) - Les numéros à appeler
- Autorisation d'intervention chirurgicale d'urgence
- Page 14 - Autorisation de venir chercher l'enfant chez l'assistant(e) maternel(le)
- Autorisation de fréquenter d'autres lieux d'accueil
- Autorisation de transporter l'enfant dans le véhicule personnel de l'assistant(e) maternel(le)
- Autorisation de photographier l'enfant au cours de l'accueil
- Autorisation de faire accompagner l'enfant à l'école
- Page 15 - Grille hebdomadaire de présence
- Page 16 - Fiche mensuelle de présence

4 pages centrales détachables

- Page I - Tarif minimum national - Calcul de la mensualisation - Les indemnités
- Page II - Bulletin de salaire
- Page III - Cotisations sociales salariales - Calcul pour obtenir le smic horaire net
- Tableau indicatif des montants journaliers et horaires de la rémunération d'un(e) assistant(e) maternel(le) de moins de 65 ans
- Page IV - Assurance Responsabilité civile professionnelle (informations importantes)
- Accord de prévoyance - Chômage - Déclaration des impôts - Retraite